

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 2 juin 2010, à 12 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent également: M. Alain Marcoux, directeur général
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: M^{me} Julie Lemieux

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2010-1111 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la vente des lots 1 108 534 et 3 580 193 du cadastre du Québec et la cession, à titre gratuit, des droits dans le lot 1 398 358 du susdit cadastre - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2010-059 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la vente, à *Société de développement Wendat inc.*, des lots 1 108 534 et 3 580 193 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour un montant de 256 000 \$, conformément aux conditions mentionnées à l'article 4.8 de l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Nation Huronne-Wendat* le 19 mars 2007, sujet à 2 cabanons localisés sur le lot 3 580 193 du susdit cadastre, tel que mentionné au certificat de localisation préparé par monsieur Réal Gosselin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 8871 de ses minutes;
- 2° la cession à titre gratuit, par la Ville à *Société de développement Wendat inc.*, de tous les droits, titres et intérêts que la Ville peut avoir dans le lot 1 398 358 du susdit cadastre, sujet à des lignes de transmission d'énergie électrique traversant ledit lot, tel que mentionné au certificat de localisation préparé par monsieur Réal Gosselin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 8914 de ses minutes.

CE-2010-1112 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation, à ExpoCité, de renouveler les contrats pour la gestion des services alimentaires au Centre de foires, au Bistro du Colisée Pepsi, dans les loges corporatives du Colisée Pepsi et les autres événements sur le site ainsi que pour l'opération des concessions des casse-croûte au Colisée Pepsi et au pavillon de la Jeunesse - EX2010-016 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation, à ExpoCité afin de :

- 1° procéder au renouvellement du contrat adjugé à *Groupe Compass (Québec) Ltée*, en vue de la gestion des services alimentaires pour le *Centre de foires*, le *Bistro du Colisée Pepsi*, dans les loges corporatives du *Colisée Pepsi* et les autres événements sur le site, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, et ce, tel que prévu au contrat initial;
- 2° procéder au renouvellement du contrat adjugé à *Services alimentaires Monchâteau inc.*, en vue de l'opération des concessions des casse-croûte au *Colisée Pepsi* et au *Pavillon de la Jeunesse*, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, et ce, tel que prévu au contrat initial;
- 3° d'autoriser le directeur général d'*ExpoCité*, monsieur Mark Sparrow, à signer lesdits renouvellements de contrats.

CE-2010-1113 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation, à ExpoCité, d'exercer l'option de renouvellement du contrat pour les travaux de nettoyage sur le site d'ExpoCité, durant la période d'Expo Québec 2010 - EX2010-017 (Ra-1537)

Monsieur le maire Régis Labeaume déclare qu'il directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte à 13 h 30.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° à *ExpoCité*, d'exercer l'option de renouvellement de contrat prévue lors de l'appel d'offres public et dans le contrat 2008;
 - 2° au directeur général d'*ExpoCité* d'adjuger, à *Les Services McKinnon*, le contrat pour les travaux de nettoyage sur le site d'*ExpoCité*, durant la période d'*Expo Québec 2010*, pour un montant d'environ 270 000 \$ excluant les taxes;
 - 3° au directeur général d'*ExpoCité*, à signer ledit renouvellement de contrat.
-

Monsieur le maire Régis Labeaume revient. Il est 13 h 31.

CE-2010-1114 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la version finale de la liste des transferts de compétences du budget 2009 et l'approbation de la liste des virements et ajouts budgétaires - Période du 17 août au 31 décembre 2009 - FN2010-031 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la prise d'acte de la version finale de la liste des transferts de compétences du budget 2009 à la proximité, d'un montant total de 45 437 190 \$, selon l'annexe A;
- 2° l'autorisation pour les virements budgétaires au cours de la période du 17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 1 847 616 \$, tels que décrits à l'annexe B-1;
- 3° l'autorisation pour les ajouts budgétaires de compétences d'agglomération au cours de la période du 17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 92 447 \$, tels que décrits à l'annexe C-1.

Toutes ces annexes sont jointes au sommaire décisionnel.

CE-2010-1115 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'opération de l'écocentre des Rivières (VQ-42700) - Période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013 - Arrondissement des Rivières - AP2010-315 (CT-2193194) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Gaudreau Environnement inc.*, du contrat pour l'opération de l'écocentre des Rivières dans l'Arrondissement des Rivières, au cours de la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42700 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 7 mai 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités subséquentes.

CE-2010-1116 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat adjudgé à M²E Solutions inc., pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des loisirs - Ajout du module *Internet Citoyens*, version 2 (VQ-34246) - AP2010-099 (CT-2187825) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *M²e Solutions inc.*, le contrat en vue de l'acquisition et de l'implantation du module *Internet Citoyens 2*, à ajouter au progiciel de gestion des loisirs LUDIK, incluant trois années d'entretien et de support, pour un montant de 107 244,80 \$ incluant les taxes, conformément à l'avis de modification joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1117 Conclusion d'un protocole d'entente entre la Ville de Québec et l'*Université Laval* concernant l'archéologie - AT2010-077 (CT-AT2010-077) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et l'*Université Laval* concernant l'archéologie, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement R.V.Q. 1671 et à la mise en place de la programmation-cadre de l'entente de développement culturel (volet 3.2) pour les années 2011 et 2012.

Il est également résolu que le comité exécutif, sur proposition du maire, autorise le directeur du Service de l'aménagement du territoire monsieur Fernand Martin et le greffier, Me Sylvain Ouellet à signer, pour et au nom de la Ville, ledit protocole d'entente, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2009–2012, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1118 Virement de fonds - Harmonisation de la compensation par enfant - Programme Vacances-Été 2010 - Arrondissement de La Cité-Limoilou - A1LS2010-055 (CT-A1LS2010-055) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser un virement de fonds de 60 912 \$, du poste contingent de proximité vers la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, au poste budgétaire 11-51200-7140500 (Programme Vacances-Été).

CE-2010-1119 Modification, par résolution, du Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Val-Bélair et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1553 - A6DA2010-029 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter la résolution suivante :

Attendu que le 7 juillet 2009, le conseil de la ville a adopté le *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Val-Bélair et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1553;

Attendu que ce règlement prévoit la réalisation de la première phase de la mise en oeuvre des actions du Plan de quartier Val-Bélair et qu'une somme de 200 000 \$ est prévue à cette fin;

Attendu qu'une des actions prévue à ce Plan de quartier Val-Bélair prévoit l'implantation d'un marché public temporaire;

Vu l'aspect temporaire d'implantation de ce lieu, il y a lieu de le relocaliser dans l'attente de lui trouver un site final;

Considérant que la *Loi sur les cités et villes* permet d'amender un règlement d'emprunt par résolution, lorsque la modification à effectuer ne change pas l'objet de l'emprunt et n'a pas d'effet sur la charge des contribuables;

En conséquence, il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier le *Règlement sur la réalisation de la première phase de mise en oeuvre du Plan de quartier Val-Bélair et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1553, comme suit :

1° le paragraphe 1° de l'article 1 de l'annexe I de ce règlement est remplacé par le suivant :

« 1° implanter, pour l'année 2009, un marché public temporaire sur la propriété de la bibliothèque Félix-Leclerc et relocaliser, pour l'année 2010, le marché public temporaire sur le lot 2 748 722, propriété de la Commission scolaire de La Capitale, site de l'école primaire de La Chanterelle; »;

2° l'annexe I de ce règlement est modifiée par l'insertion, après « Annexe préparée le 19 juin 2009 », de « et révisée le 27 avril 2010 ».

CE-2010-1120 Conclusion d'un addenda à la convention triennale intervenue entre la Ville de Québec et L'Institut Canadien de Québec, dans le cadre de la mesure Première Ovation - CU2010-050 (CT-3197355) — (Ra-1537)

Monsieur le conseiller Richard Côté déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire potentiel dans ce dossier et celui portant le numéro CU2010-052 et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte la séance à 13 h 36.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion d'un addenda à la convention triennale intervenue entre la Ville de Québec et L'Institut Canadien de Québec, le 4 octobre 2009, relative à

l'administration du volet Arts littéraires de la mesure d'aide *Première Ovation*.

Pour l'année 2011, le versement de la subvention est conditionnel à l'entrée en vigueur du Règlement R.V.Q. 1671.

CE-2010-1121 Avis de motion et adoption du Règlement sur le versement pour l'année 2010, d'une subvention à L'Institut Canadien de Québec ainsi que sur l'acquisition de biens pour certaines bibliothèques municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1688 - Protocoles d'entente entre la Ville de Québec et L'Institut Canadien de Québec - CU2010-052 (Ra-1537)

Monsieur le conseiller Richard Côté a déclaré au moment de l'adoption de la résolution CE2010-1120 qu'il avait directement ou indirectement un intérêt pécuniaire potentiel dans ce dossier.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur le versement pour l'année 2010, d'une subvention à L'Institut Canadien de Québec ainsi que sur l'acquisition de biens pour certaines bibliothèques municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1688*;
- 2° d'autoriser la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec* quant au versement d'une subvention, pour 2010, en vue de l'achat de documents destinés à la bibliothèque Aliette-Marchand de l'Arrondissement des Rivières, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 3° d'autoriser la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et *L'Institut Canadien de Québec* quant au versement d'une subvention, pour l'année 2010, en vue de l'achat de documents destinés aux bibliothèques énumérées à l'annexe 1 du protocole, incluant la bibliothèque Gabrielle-Roy, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au protocole d'entente joint en annexe audit sommaire.

Monsieur le conseiller Richard Côté revient à 13 h 38.

CE-2010-1122 Prolongement des rues des Mauriciens et des Albertains - Développement Sentier du Boisé phase III - District des Monts - Arrondissement de Charlesbourg - DE2010-054 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la mise en oeuvre de la phase III du projet Sentier du Boisé, à être réalisé par *Promotions Immobilières Allegro inc.*, qui implique le prolongement des rues des Mauriciens et des Albertains sur une longueur approximative de 210 mètres, selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir

entre les parties;

- 2° d'autoriser *Promotions Immobilières Allegro inc.* à faire préparer les plans et devis nécessaires à la mise en oeuvre du projet mentionné au paragraphe 1°;
- 3° d'autoriser *Promotions Immobilières Allegro inc.* à transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour approbation, les plans et devis ainsi préparés, après qu'ils aient reçu un avis favorable du Service de l'ingénierie;
- 4° d'autoriser la conclusion, avec *Promotions Immobilières Allegro inc.*, d'une entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe audit sommaire;
- 5° d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q., chapitre E-2 et ses amendements;
- 6° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture des rues ayant fait l'objet de cette cession.

CE-2010-1123 Entente de gestion entre la Ville de Québec et *Inter-Nation-Art* - Baux de location entre la Ville de Québec et *Parcs Canada* et entre la Ville de Québec et *Travaux publics et Services gouvernementaux Canada* - Bail de sous-location entre la Ville de Québec et *Inter-Nation-Art* relativement à la gestion, à l'animation et à la location de l'*Espace 400e* pour les périodes estivales de 2010 à 2013 inclusivement - DT2010-040 (CT-DT2010-040) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser l'appropriation d'un montant de 207 442 \$ à même le surplus non affecté de la Ville de Québec aux dépenses de fonctionnement de compétences de proximité associées à l'entente de gestion de l'*Espace 400e* pour l'année 2010;
- 2° d'autoriser la conclusion d'une entente de gestion à intervenir entre la Ville de Québec et *Inter-Nation-Art* relativement à la gestion et à l'animation de l'*Espace 400e*, pour les périodes estivales de 2010 à 2013 inclusivement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat;
- 3° d'autoriser la conclusion d'un bail de location à intervenir entre la Ville de Québec et *Travaux publics et Services gouvernementaux Canada* relativement à la location du terrain d'*Espace 400e*, pour les périodes estivales de 2010 à 2013 inclusivement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat;
- 4° d'autoriser la conclusion d'un bail de location à intervenir entre la Ville de Québec et *Parcs Canada* relativement à la location du pavillon d'*Espace 400e*, pour les périodes de 2010 à 2013 inclusivement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat;
- 5° d'autoriser la conclusion d'un bail de sous-location à intervenir entre la Ville de Québec et *Inter-Nation-Art* relativement à la location du pavillon d'*Espace 400e* pour les périodes de 2010 à 2013 inclusivement, selon des

conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat joint en annexe audit sommaire;

6° d'autoriser le versement d'une subvention de 3 859 828,57 \$ incluant les taxes, à *Inter-Nation-Art*, pour la gestion et l'animation de l'*Espace 400e*, pour les périodes estivales de 2010 à 2013 inclusivement, répartie comme suit :

- 925 575 \$ incluant les taxes, pour l'année 2010;
- 952 868,70 \$ incluant les taxes, pour l'année 2011;
- 980 883,92 \$ incluant les taxes, pour l'année 2012;
- 1 000 500,95 \$ incluant les taxes, pour l'année 2013.

Le projet d'entente ainsi que tous les projets de baux sont joints en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1124 Dépôt de la version finale de la liste des transferts de compétences du budget 2009 et approbation de la liste des virements et ajouts budgétaires - Période du 17 août au 31 décembre 2009 - FN2010-030 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de prendre acte de la liste finale des transferts de compétences du budget 2009 à la proximité, d'un montant total de 45 437 190 \$, selon l'annexe A;
- 2° d'autoriser les virements budgétaires de la période du 17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 299 035 \$, tels que décrits à l'annexe B;
- 3° d'autoriser les ajouts budgétaires au cours de la période du 17 août au 31 décembre 2009, pour un montant de 624 448 \$, tels que décrits à l'annexe C.

Toutes ces annexes sont jointes au sommaire décisionnel.

CE-2010-1125 Adoption du *Bilan du Plan d'action 2008-2009 et Plan d'action 2010 à l'égard des personnes vivant une situation de handicap* - LS2010-008 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Bilan du Plan d'action 2008-2009 et Plan d'action 2010 à l'égard des personnes vivant une situation de handicap*, en date du 3 juin 2010, joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1126 Avis de motion et adoption du Règlement sur des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer à surface synthétique et de terrains de soccer à surface naturelle au parc Victoria de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 1675 - Appropriation d'un montant de 336 982 \$ au fonds général de la Ville - LS2010-026 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer à surface synthétique et de terrains de soccer à surface naturelle au parc Victoria de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1675;
 - 2° d'approprier un montant de 336 982 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 1675. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2010-1127 Conclusion d'une entente spécifique portant sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - LS2010-027 (CT-LS2010-027) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion d'une entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à intervenir entre la Ville de Québec, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, la Conférence régionale des élus de la région de la Capitale-Nationale, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel;
 - 2° le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à contribuer et à verser, selon les termes de l'entente, un montant maximal de 150 000 \$ réparti également sur trois années (2010 à 2012);
 - 3° pour l'année 2010, un virement de fonds de 50 000 \$ du poste contingent de proximité vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à l'activité 7250500 - Entraide communautaire.
-

CE-2010-1128 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Guilbault, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2010 - Inscription, au prochain programme triennal d'immobilisations, de la réalisation des travaux d'égout sur l'ensemble du rang Saint-Ange - AJ2010-060 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Guilbault, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 mai 2010, relativement à l'ajout, au prochain programme triennal d'immobilisations, de la réalisation des travaux d'égout sur l'ensemble du rang Saint-Ange.

CE-2010-1129 Adjudication d'un contrat pour la fourniture de batteries automobiles et commerciales (VQ-42557) - AP2010-308 (CT-AP2010-308) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adjuger, à *Napa Beauport*, le contrat pour la fourniture de batteries automobiles et commerciales, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42557 et aux prix unitaires de sa soumission, en date du 29 mars 2010, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

CE-2010-1130 Acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation et pour fins municipales, du lot 3 025 902 du cadastre du Québec - Prolongement éventuel de la rue du Griffon - Arrondissement des Rivières - DE2010-073 (CT-DE2010-073) — (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de décréter l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation et pour fins municipales, du lot 3 025 902 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
 - 2° d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures nécessaires pour donner effet aux présentes.
-

CE-2010-1131 Affectation, au budget de fonctionnement du Bureau du développement touristique et des grands événements, d'un montant de 348 337 50 \$ provenant du *Grand Prix Cycliste ProTour Québec Montréal* - DT2010-067 (Ra-1537)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'affecter, au budget de fonctionnement du Bureau du développement touristique et des grands événements, un montant de 348 337 50 \$ provenant du *Grand Prix Cycliste ProTour Québec Montréal*.

-
-
- Dépôt d'une lettre de l'*Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)* adressée à monsieur le maire Régis Labeaume, le 7 octobre 2008, relative à une demande d'un statut particulier pour protéger le haut-bassin de la rivière Saint-Charles.
 - Dépôt d'une lettre de l'*Association des Riverains du lac Saint-Charles (ARLSC)* adressée à monsieur le conseiller Simon Brouard, le 6 mars 2010, relative au traitement des eaux usées et à l'arrêt du développement résidentiel du bassin versant du lac Saint-Charles.

CE-2010-1132 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat de services professionnels - Implantation et déploiement d'une solution intégrée de gestion par activité (GPA) (VQ-40796) - AP2010-328 (CT-2192424)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire estimée à 194 145 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Raymond Chabot Grant Thornton & Cie*, en vertu de la résolution CE-2009-0668, en date du 8 avril 2009, en vue de l'implantation et du déploiement d'une solution intégrée de gestion par activité (GPA), conformément à l'avis de modification numéro 4 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1133 Adjudication d'un contrat en vue de la réfection des infrastructures souterraines 2010, lot 4, 1^{ère} Avenue (PSO2010019) et avenue Doucet (PSO2010022) (VQ-42390) - Arrondissement de Charlesbourg - AP2010-330 (CT-2189170, CT-2192892)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, le contrat en vue de la réfection des infrastructures souterraines 2010, pour le lot 4, dans l'Arrondissement de Charlesbourg, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42390 et à leur soumission respective, en date du 14 mai 2010 :

- *Excavation Marcel Vézina inc.* pour la 1^{ère} Avenue, d'un montant de 4 448 545,82 \$ incluant les taxes;
 - *Métro Excavation inc.* pour l'avenue Doucet, d'un montant de 1 011 360,00 \$ incluant les taxes.
-

CE-2010-1134 *Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 11038Cc, 11042Mb et 11043Mb, R.C.A.1V.Q.8, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-072*

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 11038Cc, 11042Mb et 11043Mb, R.C.A.1V.Q.8*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement numéro 207 et ses amendements*).

CE-2010-1135 *Gestion des autobus touristiques pour l'année 2010 - Parc de stationnement de l'Anse-aux-Foulons - AT2010-086*

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la Division du transport à utiliser le terrain situé à l'Anse-aux-Foulons, appartenant à l'*Administration portuaire de Québec*, en vue de garer les autobus touristiques entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2010, conformément aux dispositions décrites dans le sommaire décisionnel;
 - 2° le versement d'un montant de 15 618,95 \$ incluant les taxes, à l'*Administration portuaire de Québec*, à titre de loyer pour cette période.
-

CE-2010-1136 *Approbation du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou relativement à la zone 16019Hc, R.C.A.1V.Q.20, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990) ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - AT2010-087*

Il est résolu que le comité exécutif approuve le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou relativement à la zone 16019Hc, R.C.A.1V.Q.20*, comme étant conforme au *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement (R.V.Q. 990)*, aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire (*Règlement numéro 207 et ses amendements*).

CE-2010-1137 *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au pouvoir de formuler un avis de conformité ou de non-conformité en matière d'urbanisme, R.C.E.V.Q. 71 - AT2010-088*

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement au pouvoir de formuler un avis de conformité ou de non-conformité en matière d'urbanisme, R.C.E.V.Q. 71.*

CE-2010-1138 *Subvention à L'Institut Canadien de Québec, dans le cadre du Programme d'aide aux projets en animation culturelle des bibliothèques publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine - CU2010-056 (CT-CU2010-056)*

Monsieur le vice-président Richard Côté déclare qu'il directement ou indirectement un intérêt pécuniaire potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte à 14 h 05.

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 14 000 \$, à *L'Institut Canadien de Québec*, dans le cadre du *Programme d'aide aux projets en animation culturelle des bibliothèques publiques* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, selon les modalités prévues aux conventions intervenues entre la Ville de Québec et le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et ce, en 2 versements :

- premier versement : 11 200 \$;
 - second versement : 2 800 \$.
-

Monsieur le vice-président Richard Côté revient à 14 h 06.

CE-2010-1139 *Subvention à 3 organismes dans le cadre de l'Entente de développement culturel/volet culture vivante - CU2010-058 (CT-CU2010-058)*

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 5 683 \$, en accord avec l'action 1.2.9 de l'*Entente sur le développement culturel/volet culture vivante* pour l'année 2008, intervenue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, aux organismes suivants :

- *L'École de danse de Québec* : 2 940;
- *L'École Christiane Bélanger - Danse* : 2 050 \$;
- *École de joaillerie de Québec* : 693 \$.

CE-2010-1140 Subvention à l'Association des commerçants de l'axe Montcalm, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-059 (CT-DE2010-059)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$, à l'Association des commerçants de l'axe Montcalm, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue Cartier, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1141 Subvention à l'Association des gens d'affaires du Faubourg, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-060 (CT-DE2010-060)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$, à l'Association des gens d'affaires du Faubourg, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue Saint-Jean du faubourg Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1142 Subvention à la Société de développement commercial (SDC) centre-ville de Québec, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-061 (CT-DE2010-061)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$, à la Société de développement commercial (SDC) centre-ville de Québec, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue Saint-Joseph,

dans le cadre du *Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales* relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1143 Subvention à l'Association des gens d'affaires de Saint-Vallier Ouest, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-062 (CT-DE2010-062)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$, à l'Association des gens d'affaires de Saint-Vallier Ouest, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue de Saint-Vallier Ouest, dans le cadre du *Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales* relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1144 Subvention à l'Association des gens d'affaires Place Royale/Vieux-Port, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-063 (CT-DE2010-063)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$, à l'Association des gens d'affaires Place Royale/Vieux-Port, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la Place Royale et du Vieux-Port, dans le cadre du *Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales* relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1145 Subvention à l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean du Vieux-Québec, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-064 (CT-DE2010-064)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$ à l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean du Vieux-Québec, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue Saint-Jean dans le Vieux-Québec, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action de l'organisme pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1146 Subvention à Action promotion Grande Allée, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-065 (CT-DE2010-065)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$ à Action promotion Grande Allée, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la Grande Allée, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1147 Subvention à l'Association des gens d'affaires de L'Ancienne-Lorette, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales - DE2010-066 (CT-DE2010-066)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 30 000 \$ à l'Association des gens d'affaires de L'Ancienne-Lorette, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue Notre-Dame, dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1148 Subvention à la *Coopérative de solidarité du Quartier Petit Champlain*, dans le cadre du *Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales* - DE2010-067 (CT-DE2010-067)

Il est résolu que le comité exécutif verse un subvention de 30 000 \$, à la *Coopérative de Solidarité du Quartier Petit Champlain*, en vue de soutenir le développement économique dans le secteur de la rue du Petit-Champlain, dans le cadre du *Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires - volet II : Soutien financier aux regroupements de gens d'affaires situés sur une ou plusieurs artères commerciales* relativement à l'embauche d'un agent de développement, dont le mandat sera de mettre en oeuvre le plan d'action pour l'année en cours, conditionnellement au respect, par cette dernière, des obligations et des engagements identifiés au document joint en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2010-1149 Aide financière à l'*INRS - Centre - Urbanisation Culture Société* pour la traduction anglaise de *Québec, histoire en bref* - DG2010-057 (CT-DG2010-057)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le virement d'un montant de 10 000 \$, du poste contingent vers la Direction générale à l'activité 1310100 (D/S - Direction générale), pour le versement d'une aide financière, selon la répartition suivante :
 - contingent d'agglomération : 5 060 \$;
 - contingent de proximité : 4 940 \$;
- 2° verse une aide financière de 10 000 \$, à *INRS - Centre - Urbanisation Culture Société*, pour la traduction anglaise de *Québec, histoire en bref*.

CE-2010-1150 Convention entre la ville de Québec et *MC2 Expérience stratégique* - Versement d'une subvention - Période du 9 au 14 août 2010 - DT2010-035 (CT-DT2010-035)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention à intervenir entre la Ville de Québec et *MC2 Expérience stratégique*, relativement au versement d'une subvention de 25 000 \$, en vue de la réalisation de l'événement *Jeux canadiens des greffés Québec 2010*, qui se déroulera du 9 au 14 août 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de convention joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1151 Aide financière aux événements afin de bonifier l'animation estivale sur le territoire de la ville de Québec en 2010 - DT2010-060 (CT-DT2010-060)

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière totalisant 70 000 \$, afin de bonifier l'animation estivale sur le territoire de la ville de Québec en 2010, aux organismes suivants :

- *École de cirque de Québec*, en vue de la réalisation de l'événement *Jours de cirque* : 30 000 \$;
 - *Le Fils d'Adrien danse*, en vue de la réalisation de l'événement *Le Fil de l'histoire 2010 - Hommage à Gilles Carle* : 20 000 \$;
 - *Société Arts et Culture de Cap-Rouge*, en vue de la réalisation de l'événement *Festival DécouvrArts* : 10 000 \$;
 - *Danse K par K*, en vue de la réalisation de l'événement *Osez! 2010* : 10 000 \$.
-

CE-2010-1152 Prise d'acte du rapport final et diffusion de l'Étude limnologique du haut bassin de la rivière Saint-Charles - EN2010-002

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport final de l'*Étude limnologique du haut bassin de la rivière Saint-Charles*, réalisé par l'*Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord*, en date de décembre 2009 et d'en autoriser la diffusion.

CE-2010-1153 Travaux pour le transfert de 50 000 m³/jour d'eau potable, lot 5 - Travaux nocturnes (PSP2010100) (VQ-42165) - Arrondissement de La Cité-Limoilou - IN2010-031

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance numéro 363, concernant le bruit pour les travaux de mise en place de conduites d'aqueduc et de pavage sur la rue Verdun, entre la rue Raoul-Jobin et la rue de la Victoire, en vue du projet pour le transfert de 50 000 m³/jour d'eau potable, lot 5, qui doivent être effectués durant la nuit, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1154 Abrogation de la résolution CE2010-0608 - Participation de madame France Lachance, directrice de division au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à une mission à Bordeaux, en Aquitaine, du 29 mai au 6 juin 2010 - LS2010-036

Il est résolu que le comité exécutif abroge, à toutes fins que de droit, la résolution CE-2010-0608, adoptée par le comité exécutif lors de la séance tenue le 24 mars 2010, relative à la participation de madame France Lachance, directrice de division au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à une mission à Bordeaux, en Aquitaine, du 29 mai au 6 juin 2010.

CE-2010-1155 Prise d'acte et diffusion du document intitulé : *Cadre de référence pour la Ville de Québec en matière d'intégration des personnes vivant des situations de handicap* - LS2010-038

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du document intitulé : *Cadre de référence pour la Ville de Québec en matière d'intégration des personnes vivant des situations de handicap*, en date du 9 février 2010 et d'en autoriser la diffusion.

CE-2010-1156 Prise d'acte du *Deuxième rapport d'étape du Comité d'amélioration de la performance - Transformer l'organisation de la Ville* - PD2010-003

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du *Deuxième rapport d'étape du Comité d'amélioration de la performance - Transformer l'organisation de la Ville*, en date d'avril 2010.

CE-2010-1157 Participation de messieurs Jean-Pierre Verville, Richard Hamel et André G. Turcotte du Service de police - *Sommet du G20 à Toronto, les 26 et 27 juin 2010* - PO2010-011 (CT-PO2010-011)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Jean-Pierre Verville, inspecteur à la Section soutien opérationnel et logistique du Service de police et de messieurs Richard Hamel et André G. Turcotte, lieutenants, commandants d'unité de contrôle de foule, au *Sommet du G20* qui se tiendra à Toronto, les 26 et 27 juin 2010;
- 2° le remboursement des dépenses, pour une somme maximale de 5 000 \$, concernant les frais de transport aérien, d'hébergement et de repas, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2010-1158 Participation du personnel policier du Service de police de la Ville de Québec - Mission internationale de maintien de la paix en Haïti - PO2010-012

Il est résolu que le comité exécutif autorise la participation des policiers sélectionnés et mandatés par la *Gendarmerie Royale du Canada (GRC)*, à l'opération internationale de maintien de la paix en Haïti, et ce, pour une durée d'environ 9 mois.

CE-2010-1159 Protocole d'entente entre la Ville de Québec et « Voice of English-speaking Québec » - Versement d'une subvention - RI2010-021 (CT-RI2010-021)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et « Voice of English-speaking Québec », relatif au versement d'une subvention de 85 000 \$, en vue du projet *Promotion du bilinguisme et intégration des nouveaux arrivants anglophones et allophones 2010* et afin de contribuer au remboursement des frais encourus jusqu'au 31 décembre 2010.

CE-2010-1160 Participation de monsieur Paul-Christian Nolin, attaché de presse et attaché politique du maire, de mesdames Catherine Labonté et Julie Bérubé, conseillères en relations internationales, et de monsieur Mohamed Madène, conseiller-cadre en immigration, à une mission à Bordeaux, dans le cadre de la participation de la Ville de Québec à l'événement *Bordeaux Fête le Vin* et de rencontres d'affaires et de visites techniques du maire - Période du 22 au 30 juin 2010 - RI2010-028 (CT-RI2010-028)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation et le remboursement des dépenses engagées, sur présentation de pièces justificatives, de monsieur Paul-Christian Nolin, attaché de presse et attaché politique du maire, de mesdames Catherine Labonté et Julie Bérubé, conseillères en relations internationales, et de monsieur Mohamed Madène, conseiller-cadre en immigration, à une mission à Bordeaux, dans le cadre de la participation de la Ville de Québec à l'événement *Bordeaux Fête le Vin* et des rencontres d'affaires et de visites techniques du maire, au cours de la période du 22 au 30 juin 2010;
- 2° autorise la réservation de groupe pour les billets d'avion avec *Voyages CAA-Québec* et l'hôtel au *Novotel Bordeaux Centre Mériadeck*.

Les dépenses pour l'ensemble de la mission ne devront pas excéder les sommes prévues dans la résolution CE-2010-0200.

CE-2010-1161 Participation de monsieur Mohamed A. Madène, conseiller-cadre à l'immigration, à une mission de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée à Paris, dans le cadre des journées *Destination Québec* - Période du 8 au 14 juin 2010 - RI2010-031

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Mohamed A. Madène, conseiller-cadre à l'immigration, à une mission de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée à Paris, dans le cadre des journées *Destination Québec*, au cours de la période du 8 au 14 juin 2010;
- 2° le remboursement des dépenses engagées par monsieur Mohamed A. Madène, pour une somme maximale de 5 000 \$, comprenant les frais de déplacement (terrestre et aérien) ainsi que les frais de séjour et d'hébergement, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2010-1162 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 19 mai 2010

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 19 mai 2010, tel qu'il a été rédigé.

CE-2010-1163 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé cadre du module de la Direction générale adjointe - Développement durable - RH2010-343

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-343 concernant la suspension de 5 jours ouvrables d'un employé cadre du module de la Direction générale adjointe - Développement durable;
 - 2° demande au directeur général adjoint, monsieur Guy Renaud, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2010-1164 Création d'un poste d'agent de secrétariat, classe 3, à la Section des permis et de l'inspection de la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et affectation de madame Lison Ouellet (ID. 003896) - RH2010-418 (CT-RH2010-418)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'agent de secrétariat, classe 3, de l'échelle de traitements des emplois régis par la convention collective des fonctionnaires municipaux de Québec, à la Section des permis et de l'inspection de la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- 2° affecte madame Lison Ouellet (ID. 003896), employée permanente, au poste d'agente de secrétariat à la Section des permis et de l'inspection de la Division de la gestion du territoire, de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 3° abolisse le poste de préposé aux réseaux d'aqueduc et d'égout (poste no 22676) à la suite du départ à la retraite de son titulaire, à compter du 23 août 2010.

CE-2010-1165 Protocole d'entente entre la Ville de Québec, le Service de police de la Ville de Québec et le directeur des poursuites criminelles et pénales, relatif au prêt de services de madame Sarah-Julie Chicoine, à titre de conseillère juridique au Service de police de Québec - RH2010-441 (CT-RH2010-441)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le directeur du Service de police à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente de prêt de services avec le directeur des poursuites criminelles et pénales, relativement au prêt de services de madame Sarah-Julie Chicoine, à titre de conseillère juridique au Service de police de la Ville de Québec, pour la période du 19 juin 2010 au 19 juin 2011, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de protocole d'entente de prêt de services joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1166 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de Beauport - RH2010-442

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-442 concernant la suspension de 3 jours d'un employé manuel de l'Arrondissement de Beauport;

2° demande au directeur de l'Arrondissement de Beauport, monsieur Claude Lirette, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2010-1167 Tolérance d'occupation permanente du domaine public - Entente entre la Ville de Québec et *La Capitale Assureur de l'Administration Publique inc.* - Arrondissement de La Cité-Limoilou - GI2010-057

Il est résolu que le comité exécutif accorde, à *La Capitale Assureur de l'Administration Publique Inc.*, une tolérance d'occupation permanente du domaine public d'une partie des lots 1 314 850 et 1 314 996 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec (partie de la rue Saint-Amable), permettant la construction d'espaces de stationnement en souterrain, d'une superficie de 45,6 mètres carrés, tel que montré au plan préparé par monsieur Emmanuel Boulais, arpenteur-géomètre, sous le numéro 6979 de ses minutes et d'autoriser la signature d'une entente à intervenir entre les parties, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1168 Travaux de réaménagement du boulevard Lebourgneuf dans le cadre de l'implantation du parcours Métrobus 803, lots 1, 2 et 3 - Travaux nocturnes (PAM2008128) (VQ-41781) (VQ-41992) - Arrondissement des Rivières - IN2010-033

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu de l'ordonnance numéro 364, concernant le bruit pour les travaux d'amélioration de la surface et de pavage du boulevard Lebourgneuf, entre les boulevards Saint-Jacques et des Gradins, dans le cadre du projet d'implantation du Métrobus 803, lots 1, 2 et 3, qui doivent être effectués durant la nuit, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2010-1169 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Campagne de sensibilisation sur la marche au ralenti du moteur des véhicules et identification des endroits pour la pose de panneaux de signalisation permanents (VQ-42630) - AP2010-235 (CT-2193546)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Takt-etik inc.*, le contrat de services professionnels en vue de réaliser une campagne de sensibilisation sur la marche au ralenti du moteur des véhicules et identification des endroits pour la pose de panneaux de signalisation permanents, pour un montant de 69 123,52 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42630 et à sa soumission, en date du 11 mai 2010.

La séance est levée à 14 h 40

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mcr/lh/mc/hmd